

Une fois la distribution des munitions faite suivant les disponibilités existant dans les camionnettes, et les ordres donnés, j'e partis à la tête de la section prendre position au-dessus d'un monticule avec une patrouille à ma gauche, sous la conduite du Sergent VINCENT marchant parallèlement aux chars français afin de prévenir tout encerclement. Cette patrouille ouvrit le feu sur 2 mitrailleuses ennemies installées sur une camionnette à environ 80 mètres en avant d'eux et qui, après 15 minutes de tir, abandonnèrent le combat et se replièrent dans le village. --

Le reste de la section, sous mon commandement, se trouva immédiatement pris sous les feux des mitrailleuses occupant la lisière Nord du bois à environ 100 mètres en avant, et par les feux d'engins blindés se trouvant dans un repli de terrain et tirant en flanquement. --

Constatant l'épuisement total des munitions et n'ayant aucun espoir de se frayer un passage pour continuer notre route, un Colonel, portant les épaulettes du 94^e R.I. et faisant partie d'un Etat-Major, m'ordonna de rester sur place afin de permettre le décrochage de tous les convois qui se trouvaient embouteillés sur la route. --

Mes hommes furent immédiatement réapprovisionnés en munitions et continuèrent à tenir le contact, ce qui permit le repli du convoi motorisé. --

Dans cette affaire ma section perdit 3 hommes portés disparus en raison de l'impossibilité d'avoir pu retrouver les corps. --

En conséquence, j'ai l'honneur de signaler la conduite particulièrement brillante des gradés et alpins placés sous mon commandement:

VINCENT Joseph, Sergent, Nle 3.707, de la C.H.R.

COHEN Lucien, 2^e classe, Nle 4.788, de la C.H.R.

CHARBONNEL Marcel, 2^e classe, de la C.H.R.

" Désignés pour faire partie d'une patrouille de reconnaissance, n'ont pas hésité, sous le commandement du Sergent VINCENT, à se porter bien en avant de la ligne fixée malgré le feu puissant d'armes automatiques; ont fourni des renseignements qui ont permis de réduire l'action de plu-

sièurs groupes ennemis munis de mitraillettes et de renseigner utilement nos chars sur les éléments blindés qui se trouvaient à l'entrée Nord du village de SEMUR.--

SURBIN Jean, Sargent , Mle 569 , de la C.H.R.

AGOSTINI Hyacinthe , 1° cl, Mle 3.758, de la C.H.R.

MORIN André , 1° cl, Mle 3.625, de la C.H.R.

DUMOUX Georges , 2° cl, Mle 1.174 , de la C.H.R.

DUPERRON Henri, 2° cl, Mle 2.583, de la C.H.R.

BILLON Louis, 2° cl, Mle 3.543, de la C.D.T.

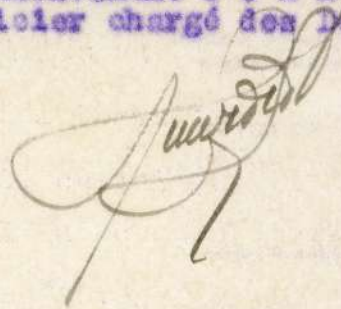
" Faisant partie d'un élément de combat, commandé par cet Officier , ont fait preuve de courage et de sang-froid au cours de cette attaque , se portant constamment de l'avant , donnant ainsi l'exemple du devoir, et; dans les derniers moments, ont permis le décrochage de tous les convois qui se trouvaient sur la route . "

Fait à SONHAY , le 8 Juillet 1940.

Le Lieutenant G U A R D I O L A ,
Officier chargé des Détails du 99° R.I.A.

Destinataires

Mr le Capitaine Côt
la C.H.R. -99° R.I.A.



P.S.-- J'ajoute que le drapeau du Régiment a été ramené par mes soins et et remis à Monsieur le Colonel T R O L L I E T , Commandant le D.I. 142 à la PHETTE , le 20 Juin 1940.--

DOCUMENT PROVENANT
DES ARCHIVES "STIBIO"